



## Informations des autorités communales à la population du village d'Alle

---

### FRAUDEURS AVEC LES DÉCHETS

**Les fraudeurs sont responsables des augmentations de taxes sur les déchets.**

En effet, le dépôt de déchets sauvages dans les forêts et à la déchetterie engendrent des frais de nettoyage et de manutention qui se répercutent dans les taxes communales. De même que les déchets mal répartis dans les bennes de la déchetterie engendrent, eux-aussi, des frais de manutention supplémentaires.

Sensibles à la propreté de notre village, nous remercions chacun-e de sa coopération et sa vigilance.

### BENNE DES ENCOMBRANTS

Pour rappel, sont considérés comme déchets encombrants incinérables, tous les produits que l'on ne peut pas introduire dans un sac-poubelle SIDP de 110 litres. Les sacs-poubelle noirs, les déchets ménagers et les plastiques en tous genres ne sont pas admis dans la benne des encombrants.

La benne étant utilisée à mauvais escient, le Conseil communal réfléchit à l'éventualité de supprimer définitivement la benne des encombrants au profit d'une éventuelle évacuation trimestrielle des véritables encombrants (ex. : canapé, matelas, chaises de jardin, etc.).

Afin que chacun ne perde pas le confort de pouvoir évacuer hebdomadairement ses déchets encombrants, nous vous remercions de votre attention quant aux déchets qui sont introduits dans la benne susmentionnée.

La collaboration de chacun-e est primordiale afin de régulariser cette situation et éviter la suppression de cette benne.

**FÊTE DU VILLAGE 2013  
REMERCIEMENTS DES AUTORITÉS COMMUNALES**

La fête d'Alle a connu un franc succès.

Les autorités communales tirent un bilan positif de l'édition 2013 ; elles se plaisent à remercier chaleureusement tous les acteurs et organisateurs de cette réussite, cartel des sociétés locales, sociétés participantes, forains, animateurs, musiciens, artistes, exposants, commerçants, aubergistes.

L'Autorité exprime également sa gratitude aux nombreux visiteurs, à la population locale, aux propriétaires bordiers et aux riverains.

D'ores et déjà, nous vous donnons rendez-vous à l'année prochaine, les 22, 23 et 24 août 2014 !

**MISE AU CONCOURS  
APPRENTI-E EMPLOYÉ-E DE COMMERCE**

La Commune d'Alle met au concours un poste d'apprenti-e employé-e de commerce (3 ans) au secrétariat communal, avec entrée en fonction en août 2014.

Les candidat-e-s intéressé-e-s voudront bien envoyer leur postulation munie d'un curriculum vitae et d'une copie des derniers bulletins scolaires, jusqu'au lundi 7 octobre 2013, à Secrétariat communal, Rue de l'Eglise 5, 2942 Alle, avec la mention « Postulation ».

**OUVERTURE DE L'ADMINISTRATION COMMUNALE**

En fonction de nouvelles circonstances concernant la présence du personnel administratif, un nouvel horaire d'ouverture au public a été défini.

Lundi : 09 H 30 – 12 H 00 & 15 H 30 – 17 H 45  
Mardi à mercredi : 09 H 30 – 12 H 00 & 15 H 30 – 17 H 30  
Jeudi : 09 H 30 – 12 H 00  
Vendredi : 09 H 30 – 12 H 00 & 15 H 30 – 16 H 45

MERCI DE VOTRE COMPREHENSION

**FERMETURE DE LA ROUTE ALLE - COEUVE**

La réfection de la route de Coeuve, depuis la sortie du village à la limite intercommunale, sera réalisée durant la dernière semaine de septembre.

Ce tronçon sera fermé à toute circulation durant 3 à 4 jours.



Dans le cadre de son jubilé qu'elle fête au gré des quatre saisons, la SDEA clôturera l'année 2013 par un

## *Marché de Noël*

avec animations musicales.

La manifestation aura lieu vendredi 13 décembre 2013, à la place Roland Béguelin, autour de la Crèche.

En collaboration avec les classes de l'école, une exposition – vente sera organisée par les artisans, les artisanes et les artistes locaux. La SDEA lance un appel à toute personne intéressée résidant au village.

Merci de vous inscrire auprès du secrétariat communal, jusqu'au lundi 7 octobre 2013. Toutes les modalités d'organisation seront discutées ultérieurement.

CONSEIL COMMUNAL